

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2017

---

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CD82

présenté par

M. Pancher, M. Weiten et M. Favennec

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 17 :

1° Substituer au mot :

« peut »,

le mot :

« doit » ;

2° Substituer aux mots :

« le justifient »,

les mots :

« l'imposent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre obligatoire, et non simplement possible comme le texte le prévoit actuellement, l'interdiction du recours à certaines techniques d'exploration ou d'exploitation lorsque la protection de l'environnement le justifie.